

CHARTRE PROVISOIRE DE RADIO DRAGON

au 6 novembre 2014

Les membres de l'association Radio Dragon, toute personne salariée par l'association et tout partenaire de l'association qui s'expriment à l'antenne s'engage à prendre connaissance et à signer cette charte, témoignant de son attachement à défendre les principes suivants :

Présentation

L'association « Radio Dragon », née en 2011, a développé avec sa candidature à la reprise des fréquences de RMA (Radio Mont Aiguille), un projet radiophonique dont le périmètre de diffusion circonscrit le Trièves et le Valmontheys.

A la croisée d'enjeux environnementaux, économiques, sociaux, culturels et humains, la radio locale, triévoise à l'origine, est au service de ces deux territoires.

L'association « Radio Dragon » vise à renforcer l'implantation de la radio locale en Valmontheys afin d'établir un juste équilibre.

Si la radio locale a émis pendant plus de vingt ans sur ce périmètre de diffusion, aujourd'hui l'association « Radio Dragon » porte une gestion tout à fait renouvelée de ce média.

Fonctionnement

La dimension associative est au cœur du projet, avec notamment la valorisation du bénévolat, une gestion transparente de la radio et un fonctionnement démocratique (plusieurs Assemblées Générales par an pour être à l'écoute des adhérents, des Conseils d'Administration et des commissions ouverts).

Ce fonctionnement collégial favorise l'animation d'ateliers de formation pour les bénévoles, des actions en direction de la jeunesse et des établissements scolaires, ainsi que des projets coopératifs. L'association Radio Dragon souhaite des partenariats étroits et pérennes avec de multiples associations et structures locales ; partenariats d'antenne, de projets, voire de participation à la gestion de la radio.

Radio associative, d'ancrage local, la radio locale est un média pluraliste qui vise à développer et à promouvoir la communication et l'expression de tous les acteurs et habitants de ses territoires.

Pour réaliser ses objectifs, la radio locale est organisée en différentes instances, comités et commissions au service de son projet.

Ces instances sont définies dans le document qui présente les caractéristiques générales du service.

Engagement

Notre radio locale s'efforcera de créer et d'entretenir des liens avec d'autres radios associatives, notamment par des visites, des journées de rencontres et d'échanges, des collaborations radiophoniques, des diffusions partagées. Elle favorisera, dans la limite de ses moyens humains, la documentation, la recherche, l'innovation, l'expérimentation, l'évaluation interne et externe (en encourageant les retours des auditeurs), pour une ligne éditoriale exigeante et en mouvement.

Le porteur d'une émission s'engage à acquérir un minimum d'autonomie pour la réalisation de son programme. L'association s'engage, à lui proposer les formations internes ou externes pour l'acquisition des compétences nécessaires, dans la mesure des moyens propres à la radio locale. Cela peut occasionner la constitution d'une équipe d'aide à la réalisation.

Les bénévoles et animateurs de l'association « Radio Dragon » s'engagent à respecter en conscience la loi et les recommandations de la CNIL, tout particulièrement en matière de respect de la personne et de la vie privée.

Les bénévoles et animateurs s'engagent à valoriser les atouts de nos territoires et à promouvoir l'éducation à la citoyenneté, à l'environnement, au développement durable, à l'intégration et solidarités sociales.

Ils s'engagent dans un média laïc, à vocation pluraliste, qui veille à un bon équilibre des opinions exprimées, s'attachant à faire aussi entendre les voix des courants minoritaires, qu'ils soient d'ordre artistique, culturel, social, politique, religieux...

Le français et les autres langues (étrangères ou régionales) sont employés dans le respect de leurs usages de manière appropriée aux interlocuteurs et aux sujets qui sont traités. Animateurs et bénévoles sont particulièrement attentifs à ne pas laisser cours à un vocabulaire injurieux qui véhicule insidieusement, à l'insu souvent des locuteurs eux-mêmes, des clichés sexistes, diffamatoires et discriminants.

Chaque animateur est conscient que, même porteur à l'antenne d'une parole et d'un ton qui lui sont propres, ce n'est pas sa seule responsabilité que ses propos engagent mais celle de l'ensemble du média.

Notre radio n'a pas vocation à relayer les faits divers et de manière générale se gardera de réagir « à chaud » sur les événements qui touchent dramatiquement à la vie de personnes privées.